EST-IL PERMIS D'HONORER UN INVITÉ MÉCRÉANT ?

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Au quotidien



Est-il permis d'honorer un invité mécréant ?
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 50

Question :
Quel est le jugement concernant le fait d'honorer l'invité qui délaisse la prière ?

Réponse :

L'invité, même s'il est mécréant, lorsque tu le reçois, invites-le à l'islam. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a en effet reçu les gens de Taif alors qu'ils étaient mécréants. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) les a reçus, les a accueillis à la mosquée, les a appelés à l'Islam et les a honorés. Ils se sont ensuite repentis et convertis à l'Islam, louange à Allah.

Par conséquent, si tu accueilles un invité qui est mécréant, invites-le à l'Islam, honores-le en faisant preuve d'hospitalité envers lui et invites-le à la religion d'Allah et à la réussite.

Ceci est un des bienfaits de l'Islam, cela fait partie de la beauté de l'Islam et c'est une des causes de conversion à l'Islam.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : binbaz.org.sa/node/9499